

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 21 juillet 2022 - 20H30

PROCES-VERBALDE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Laure-Paola GUIVIER, Albane PINEDE, Marcel BERTHIER, Dominique FLACHER, David ORJOLLET, Annie PIGNEDE

EXCUSES -POUVOIRS : Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

Secrétaire de séance : Annie PIGNEDE

Président de séance : Jean-Michel DREVET

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Approbation compte rendu du conseil municipal dernier – adopté à l’unanimité

Les nouvelles règles de validation et de diffusion des actes administratifs s’appliquent depuis le 1^{er} juillet 2022, imposant la signature des procès-verbaux de Conseil Municipaux, après que la séance suivante se soit tenue.

Les PV seront donc désormais affichés et diffusés sur le site internet de la mairie une fois signé et validé lors de la séance du conseil municipal suivante.

1 – Compte-rendu de réunions

- Chantier salle socio-culturelle : Les artisans sont bien présents sur le chantier depuis début juin. Le coordinateur de chantier Mr Achard est efficace et soulage considérablement les conseillers en charge du chantier.
Une visite des conseillers est prévue le 23 juillet, notamment pour le choix du bardage.
A prévoir : organigramme des clés.
- Réunion publique d'information : environ 25 personnes se sont déplacées pour échanger avec les élus.
Ce moyen de communication a été bien apprécié, il sera reconduit l'année prochaine. Cependant, les informations diffusées sur facebook, newsletter et site internet sont également très appréciées.

2- Questions diverses

- Journée du patrimoine : prévue le 17 septembre à 18h30 à l'église pour 2 concerts.
Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres le 10 septembre – rdv en mairie à 9 h.
- Entretien des chemins de randonnée : pour compléter l'entretien effectué par Bièvre Isère, nous sommes dans l'attente de devis pour les chemins des vignes, du Besseray et Chambussin.
- Points d'apports volontaires : il reste 2 parcelles à négocier pour l'emplacement des PAV
- Des travaux sont à envisager au cimetière pour agrandir le jardin du souvenir.
- Rétrocession de la voirie Lotissement du Besseray : le dossier est suspendu par Bièvre Isère.
- Police communale : 8 points de contrôle ont été déterminés. Les policiers effectueront leurs interventions de façon aléatoire.

- City park et Pumptrack : nous envisageons de modifier le règlement pour interdire l'accès après 21 h.

Dates à retenir

- le 2 septembre à 17 h : commission voirie en présence de Mr Achard
- le 8 septembre à 20 h : commission communication

fin de séance 22h45

Annie Pignède

Le Maire, Jean-Michel DREVET

